

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU VENDREDI 15 MARS 2019**

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme SLIMANI, Mme BARCELO, Mme MERIC, Mme FOURNIER, Mme LENEVEU, Mme DELEPLANQUE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme CALCAGNO, Mme JOUINI, Mme MERCHEZ, Mme BARROSO, Mme MERIC

Les parents élus :

AIPEF : Mme ALEXANDRE, Mme CLETY, Mme TREFLEZ, Mr BENGATTAT, Mr HAMOUDA

Mme BREUIL, Mme HEDDE, Mme BOILEAU, Mme GERMOND, Mme MAILLIER, Mme AIT SALAH, Mme AIT CHOUT

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

Excusées :

Mme CAYLAT, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme LAJNEF, Mme TONDELIER, Mme HOLVOET

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

(<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>).

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

VIE DE L'ÉCOLE :

Mme BARROSO remplace Mme DE SOLAGES en classe de CE1A le jeudi et vendredi jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La scission de l'école sera effective à la rentrée 2019/2020.

Mme LE BIHAN remercie l'ensemble des membres pour leur soutien dans ce projet.

A la rentrée 2019/2020, un(e) nouveau (elle) directeur (trice) sera nommé(e) à l'école maternelle. Mme LE BIHAN bénéficiera d'une demi-décharge administrative, le (la) directeur (trice) de l'école maternelle d'un quart de décharge.

Mme DE SOLAGES (car affectée sur le poste de décharge complète) perd son poste mais bénéficie d'une priorité obtenir une nouvelle affectation.

Prévisions d'effectifs à ce jour :

Ecole maternelle : 175 élèves

Ecole élémentaire : 260 élèves

LES EVALUATIONS :

L'ensemble des élèves de Grande section ont passé les évaluations intitulées « Pour une entrée sécurisée au CP ».

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations nationales.

Les résultats des élèves sont conformes aux observations du travail réalisé en classe par les enseignantes.

Les résultats ont été / seront restitués aux familles avec le livret scolaire unique ou le carnet de suivi.

Les prochains LSU (livret scolaire unique) seront remis aux familles par l'intermédiaire des élèves. Les enseignants recevront les familles à leur demande ou les solliciteront si une rencontre est souhaitable.

Conseil d'élèves :

Les élections des représentants des élèves ont eu lieu le mardi 15 janvier. Chaque candidat a présenté son programme aux élèves de sa classe.

Le conseil d'élèves s'est tenu le jeudi 21 février 2019. Le travail mené en amont en classe a permis des échanges riches entre les élèves et les adultes présents.

Le compte rendu de ce premier conseil est lu et annexé à ce procès-verbal.

Un deuxième conseil d'élèves aura lieu le jeudi 11 avril afin de répondre aux attentes des élèves.

PROJETS EN COURS ET A VENIR

De nombreuses classes ont ou vont assister à différents spectacles proposés par la municipalité. Le conseil des maîtres souligne la qualité des spectacles comme les rencontres avec les comédiens avant le spectacle. Ces spectacles sont entièrement gratuits.

Le projet « un auteur dans la classe » est reconduit pour 3 classes de moyenne et grande section ainsi qu'une classe de CP. La rencontre avec Elsa DEVERNOIS aura lieu le jeudi 21 mars. Les travaux des élèves seront présentés le samedi 22 juin au Centre culturel Saint Exupéry, les auteurs ayant participé à ce projet dédicaceront leurs livres.

La classe de CM1 participe au projet « Ecole et cinéma ». Les élèves assistent à la projection trois films durant l'année. Les travaux réalisés dans les classes seront exposés la semaine du 24 au 28 juin.

Les classes de CE2 participent au projet « permis piéton » avec l'intervention de la police municipale : 1^{er} temps présentation du permis par la police municipale, 2^e étape passage du permis et 3^e étape remise du permis avec spectacle.

Projet Kayak pour les classes de CM1-CM2 : Les deux classes iront 3 journées au mois d'avril sur la base de loisirs de Cergy pour une initiation à cette discipline. Pour financer ce projet, il a été demandé 40 euros aux parents. La mairie a accordé une subvention de 480 euros. (Coût total du projet 2 216,80 euros)

Le projet inter-degré « Chantons la laïcité » se poursuit (avec une classe de CM1 de l'école de La Source et une classe de 5^{ème} du collège de l'Epine Guyon). Les élèves de

CM2 et de 5^{ème} ont été reçus à l'Assemblée nationale ou au Sénat le 15 décembre. Ils assisteront le 9 avril à l'opéra « L'enfant et les sortilèges » composé par Maurice Ravel au théâtre d'Herblay.

La préparation du spectacle continue avec l'aide d'une comédienne professionnelle. Il sera présenté le vendredi 19 avril à 19h30 aux familles au Centre culturel Saint Exupéry. La mairie a octroyé une subvention de 500 euros, l'inspection académique 950 euros : aucune participation demandée aux familles.

L'ensemble des élèves de CM2 se rendra le mardi 14 mai à Compiègne pour une visite du wagon de l'armistice dans la forêt de Rethondes. Cette sortie est offerte par la Caisse des écoles (cadeau de fin de scolarité du premier degré.)

Sorties prévues :

Le vendredi 19 avril, visite du musée de l'air et de l'aviation au Bourget pour les classes de CP et de CE2.

La classe de PS et de PS/MS ira à la ferme Roz à Tessancourt sur Aubette le 4 juin.

Les quatre classes de Cycle 3 ainsi que les deux classes de CE1 envisagent une journée à l'acrobranche de Sannois.

Les autres classes réfléchissent à une sortie.

La fête de l'école maternelle aura lieu le vendredi 7 juin. Les futurs élèves de Petite section sont invités à participer à cette soirée festive.

Le loto aura lieu le vendredi 5 avril au gymnase de l'Epine Guyon.

La kermesse aura lieu le vendredi 28 juin en soirée.

Sécurité :

Un exercice d'évacuation générale a eu lieu le 18 février 2019. Elle s'est faite en Elémentaire en 2 minutes et 54 secondes, en maternelle en 5 minutes. (La descente par l'escalier extérieur de secours a été périlleuse à cause de la hauteur des marches.)

Un exercice de PPMS doit être programmé par l'Inspection Académique. La mise en situation sera une « mise à l'abri ». Aucune information ne sera donnée en amont

TRAVAUX DEMANDES :

Point sur les travaux en maternelle : beaucoup de demandes non réalisées ou délais très longs liés sûrement à la garantie décennale.

La rénovation du bloc sanitaire dans la cour élémentaire.

La réfection et la peinture des cages d'escalier de l'école élémentaire.

La peinture de la salle des maîtres et du bureau de la direction.

Réparation et nettoyage des vitres des panneaux d'affichages à l'extérieur.

Amélioration de la signalétique « Interdiction de fumer »

Demande d'un « bip » pour l'ouverture à distance de l'école maternelle.

Eclairage du visiophone à l'école maternelle.

Rehaussement du portail de l'élémentaire.

REPONSES AUX DEMANDES DES PARENTS ELUS :

Suite au conseil d'élèves, le conseil des maîtres va se réunir pour essayer de proposer une solution aux récréations dédoublées. Elle sera donnée lors du deuxième conseil d'élèves.

Cette organisation a permis une seule déclaration d'accident depuis le début de l'année. Si l'équipe pédagogique peut entendre les demandes, l'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel à l'école.

Sorties tardives de certaines classes : la classe se termine à 16h30. Il faut ensuite se ranger et descendre les escaliers avant d'atteindre le portail.

Les vêtements perdus sont parfois ramassés par les animateurs, les femmes de ménages et mis dans la caisse même si le nom de l'enfant est noté à l'intérieur.

L'équipe enseignante regrette le départ de l'équipe de nettoyage. L'école n'a pas été informée de ce changement. Les deux agents travaillaient à l'école depuis huit ans, elles avaient mis en place des relations de respect mutuel et de bienveillance envers les élèves et les adultes de l'école. Aujourd'hui l'école n'est plus aussi propre et l'école n'est pas fermée la nuit. L'organisation est donc complètement à revoir. L'équipe enseignante demande le retour de ces deux personnes.

Mme Barcelo évoque les relations difficiles avec le Centre de Loisirs : retard fréquent du centre à la sortie de 16h30, utilisation du matériel de l'école sur le temps du midi qui est parfois détérioré.

Madame Fortunato invite les parents à participer aux conseils des Centres de loisirs afin d'échanger et évoquer les problèmes rencontrés.

La séance est levée à 19h45.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 14 juin 2019. L'information sera transmise par voie d'affichage pour un rappel à l'ensemble des familles.

La directrice :

Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :

Mme SLIMANI

Les parents
élus